



## ***Mobilité ERASMUS à Polytech'Marseille***

---

Les bourses européennes ERASMUS (<http://www.agence-erasmus.fr/page/agence>) sont une opportunité pour financer une année d'étude dans la Communauté Européenne et Polytech'Marseille propose 6 bourses aux élèves de l'ESISA pour venir étudier dans sa filière ingénieur *Génie Industriel et Informatique* (GII).

<http://polytech.univ-amu.fr/formations/cycle-ingenieur/genie-industriel-informatique>

Ces bourses d'excellence sont attribuées sur candidature et suivant les critères décrits ci-après. Elles couvrent le voyage et les frais de séjour pour un montant global de 7650€.

### **Procédure de sélection :**

- Le dossier de candidature est constitué des résultats scolaires depuis le bac, d'un CV et d'une lettre de motivation rédigée en français.
- Le dépôt de candidature doit se faire auprès de la direction de l'ESISA avant le 16 janvier 2017.
- L'audition et le classement des candidats aura lieu le 21 janvier 2017 devant une commission de sélection constituée d'enseignants-chercheurs de Polytech Marseille et du directeur de l'ESISA.
- Le classement sera publié le jour même sur cette page avec éventuellement une liste d'attente en cas de désistement.

### **Critères de sélection**

La sélection se fait sur dossier et après entretien avec les candidats.

Elle s'appuie sur plusieurs critères qui devraient garantir toutes les chances de réussite pour un séjour d'étude à Polytech'Marseille.

Sur dossier :

- un niveau d'excellence mesuré à travers le classement dans la formation, les notes, un bon niveau d'anglais et l'absence de points faibles.

Lors de l'audition :

- Une bonne maîtrise du français pour faciliter l'intégration et permettre une bonne assimilation des enseignements.
- La cohérence du projet professionnel, la motivation et la capacité d'adaptation.

Le niveau social est pris en considération pour départager des candidats proches et favoriser « l'ascenseur social ».

## **Accueil et accompagnement**

Les candidats sélectionnés reçoivent un courrier officiel de l'Université d'Aix-Marseille (AMU) qui les autorise à poursuivre la procédure ERASMUS et qui explique toutes les étapes pour la préparation du séjour d'étude.

La rentrée Universitaire a lieu début septembre et Le service des Relations Internationales de l'Université est chargé d'accueillir les nouveaux arrivants et de les aider dans leurs premières démarches administratives :

- attribution d'un logement auprès du CROUS (environ 150€/mois)
- ouverture d'un compte bancaire
- carte de séjour
- inscription à l'Université (gratuite) et cotisation à la sécurité sociale (environ 250€)

La direction du département GII accueille les nouveaux arrivants et favorise leur insertion dans la formation en assurant un suivi personnalisé.

## **Contact**

[remy.bulot@univ-amu.fr](mailto:remy.bulot@univ-amu.fr) (Directeur GII)

[erwan.tranvouez@univ-amu.fr](mailto:erwan.tranvouez@univ-amu.fr) (Responsable recrutement Polytech)